

1881

Pasquale Fornari

**COMPTE-RENDU
DU CONGRÈS INTERNATIONAL
POUR L'AMÉLIORATION DU SORT
DES SOURDS-MUETS
TENU À MILAN DU
DU 6 AU 11 SEPTEMBRE 1880**

Domaine public

Éditions du Fox

PRÉSENTATION

Ce compte-rendu a été publié sous l'égide du Ministère italien de l'Instruction publique. Toutefois, le rapporteur, rédacteur et compilateur est Pascale Fornari (1837-1923), maître à l'Institution royale des sourds de Milan ; il est donc juste de lui en attribuer la paternité.

Quiconque s'est déjà intéressé, même de loin, aux sourds et, ou, à leur langue des signes a rencontré, inévitablement, le célèbre « Congrès de Milan » qui affirma la « supériorité de la méthode orale pure » et rejeta l'emploi des signes dans l'enseignement. Il n'y aura pas eu d'interdiction de droit, mais seulement de fait. En France, il faudra attendre exactement un siècle, 1980, pour que cet interdit soit officiellement levé, par un amendement rédigé par Laurent Fabius qui était, à l'époque, député de Seine-Maritime.

Bien des choses ont déjà été écrites sur ce Congrès (voir, notamment, *L'esprit des sourds* d'Yves Bernard, aux Éditions du Fox, qui propose une analyse détaillée des congressistes et de leurs débats), mais, curieusement son Compte-rendu est presque introuvable et n'est pas numérisé. Peut-être car il été édité en Italie, quoique essentiellement en français. En France, on trouve surtout le rapport qu'Ernest La Rochelle a établi à l'attention de la famille Pereire (disponible dans la même collection).

L'histoire, paraît-il, ne se répète pas ; elle est pourtant animée d'excessifs mouvements de balancier. La vérité d'une époque est l'erreur d'une autre. À chaque fois, les esprits raisonnables déplorent que le balancier aille trop loin dans un sens comme dans l'autre.

Notre époque a donné tort au Congrès, mais il faut craindre que l'avenir ne lui donne raison.

C'est en réunissant, à partir de 1760 avec l'abbé de l'Épée, un assez grand nombre d'élèves dans un même lieu, que les établissements d'enseignement spécialisés ont permis la formation d'un groupe de locuteurs, de signeurs, suffisamment nombreux pour que la langue des signes sorte du protolangage familial, se développe et se stabilise.¹

Or, la loi de 2005 a imposé l'intégration individuelle des enfants sourds dans les écoles où ils se trouvent isolés. Sans un groupe de locuteurs suffisamment nombreux, une langue disparaît.

Il est connu que les sourds étaient très faiblement représentés à Milan et seulement par :

- Claudius Forestier, directeur de l'école gestualiste de Lyon
- Théobald, professeur à l'INSM de Paris
- James Denison, principal de la *Kendall School* à Washington
- Felice Carbonera, sourd parlant, professeur à Milan, mais partisan de l'oralisme.

Quatre sourds sur 250 congressistes. Cela paraît scandaleux, mais Milan était un congrès de professionnels, non ouvert au public. Or, les enseignants sourds étaient rarissimes et il n'est donc pas si étonnant qu'ils soient si faiblement représentés. Le compte-rendu n'évoque aucune intervention des sourds français ni aucune contribution écrite. Ceux qui défendent la méthode mixte, sont les Américains Gallaudet, entendant mais fils et époux de

1. voir : <http://www.2-as.org/editions-du-fox/telechargement-surдите/57-aux-origines-de-la-langue-des-signes-francaise-brouland-pelissier-lambert-1ers-illustrateurs-1855-a-1865-v-numerique.html>.

sourdes ; et Denison. Les États-Unis n'adopteront pas les résolutions du Congrès de Milan et continueront à utiliser les signes dans l'enseignement.

Si ce congrès a pu se prononcer pour la « méthode orale pure », c'est qu'elle était déjà très largement adoptée dans diverses écoles françaises, Bordeaux notamment, et les nombreux établissements gérés par les frères de Saint-Gabriel ; et généralisée en Allemagne et en Italie. Ainsi, ce Congrès n'est pas un basculement, mais un aboutissement.

Enfin, il faut se souvenir de l'extrême religiosité du XIX^e siècle. Milan était aussi un congrès réunissant, en majorité, des hommes d'église. Selon la doctrine catholique, et certains ne manquent pas de le rappeler au congrès, tel l'abbé Balestra, militant acharné, surnommé *le chevalier errant de l'oralisme*, la parole est d'essence divine, c'est un don de Dieu. Donc, dans l'esprit de ces hommes (les femmes sont aussi rares que les sourds) à la foi catholique, rendre la parole aux sourds, c'était parfaire l'œuvre divine.

Cet ouvrage achève notre cycle éditorial consacré au congrès de Milan, qui réunit les ouvrages suivants :

- le *Rapport* d'Ernest La Rochelle à la famille Pereire² ;
- Les *Notes au programme du congrès* de Boselli³ ;
- le *Rapport* d'Adolphe Franck au ministère de l'Intérieur⁴ ;
- et enfin le présent Compte-rendu.

Voici donc le Compte-rendu officiel de ce Congrès qui émerge de l'histoire tel un monolithe, aveugle et noir, planté au cœur de la culture sourde.

2. <http://www.2-as.org/editions-du-fox/livres-anciens/97-1880-le-congre-de-milan.html>.

3. <http://www.2-as.org/editions-du-fox/livres-anciens/209-1880-notes-au-programme-boselli.html>.

4. <http://www.2-as.org/editions-du-fox/livres-anciens/252-1880-congres-de-milan.html>

AVERTISSEMENT

Ce volume a été rédigé d'après les comptes-rendus sténographiques, les mémoires remis ou envoyés par les orateurs, les notes prises pendant le Congrès et les travaux qui ont été publiés sur ce sujet dans la suite. J'ai conscience d'avoir rempli mon devoir par rapport à la fidélité, à l'impartialité et à la diligence ; mais, malheureusement, à cause de la faiblesse de mes forces, trop inférieures à une telle tâche, et distraites par d'autres devoirs et à cause aussi de la nature du travail, je dois implorer l'indulgence des lecteurs et surtout celle des orateurs, dont la pensée n'a pas été rendue aussi nette et aussi élégante qu'ils l'ont présentée aux assistants, car je n'ai pu faire avec tous les membres du Congrès ce que j'ai fait avec plusieurs d'entre eux, auxquels j'ai montré les passages qui les concernaient afin qu'ils y fissent leurs corrections ou leurs modifications. Par un sentiment de respect pour les pensées d'autrui, dans les traductions, parfois, *fidus interpres*, on a préféré l'intégrité de la phrase textuelle à l'élégance, et je dirai presque à la pureté de la langue dans laquelle on la traduisait, ou bien on a fait connaître la différence par de petites notes ou par des parenthèses. Enfin dans l'Appendice on a fidèlement compris les mémoires, tels que leurs auteurs nous les ont transmis, en dehors de l'exception dont il est parlé à la page 317 ; et grâce au consentement des personnes intéressées on les a conservés dans leur langue, italienne ou française, pour ne traduire que ceux qui étaient rédigés dans d'autres langues.

J'ai voulu dire cela pour expliquer le motif et la conduite de cet ouvrage en allant au devant de quelques remarques qui pourraient se produire, sans prétendre excuser par là les défauts que quelqu'un pourrait y découvrir. Mais si ce quelqu'un est aussi

indulgent qu'il est aimable, il voudra tenir compte de ma bonne volonté, et moi j'aurai obtenu la meilleure des récompenses dans la pensée d'avoir concouru de quelque manière à l'amélioration du sort de nos bien-aimés malheureux. ¹

Le rédacteur
P. Fornari.

1. Je dois ici remercier M. l'abbé Guérin de Marseille et MM. les professeurs Väisse et Dupont de l'Institution de Paris de l'aide qu'ils m'ont gracieusement donnée pour l'édition française.

SUR LES QUESTIONS « MÉTHODES » PAR M. ROSSLER

Méthodes. — 1. Voici les avantages de la méthode d'articulation sur celle des signes :

a) La parole articulée contribue puissamment au développement intellectuel du sourd-muet ; elle apprend à penser comme nous et à s'exprimer de même. De cette manière elle le met en possession du moyen le plus général, le plus commode et le plus naturel pour entrer en relation avec les personnes entendantes et parlantes qui l'entourent, et le rend véritablement à la société ;

b) Ainsi en apprenant au sourd-muet le langage de tout le monde, on lui facilite son chemin dans la vie, et

c) On augmente incontestablement son bonheur ; car le sourd parlant et lisant sur les lèvres la parole d'autrui, se sent rapproché, autant que possible, de ses frères et sœurs entendants, et par cela, il se sent véritablement homme au milieu de ses semblables ;

d) La langue parlée, en outre, est le moyen d'éducation le plus parfait pour le sourd-muet, aussi bien que pour nous, sous le rapport du développement harmonique de notre être, et en particulier de notre faculté de penser logiquement sans la forme de la proposition ;

e) Elle est aussi le meilleur moyen pour le sourd-muet de continuer seul son instruction après la sortie de l'école ;

f) La parole orale exerce une influence salutaire sur tout l'organisme du sourd-muet, en réglant et en fortifiant le jeu des poumons ;

g) Elle ennoblit tout son être, en donnant à sa physionomie une expression plus calme et plus humaine, et en tempérant ses

mouvements brusques et convulsifs, si disgracieux généralement et si peu faits pour lui gagner les sympathies de son entourage ;

h) L'action de parler et d'observer attentivement le jeu naturel et régulier des organes vocaux augmente l'influence de notre langue sur la formation de la pensée et la compréhension ;

i) La langue articulée seconde puissamment l'étude des différentes parties du discours et de la proposition, les exercices de mémoire et l'expression de la pensée par l'écriture ;

k) Le langage de la conversation et la langue écrite sont identiques ;

l) La langue parlée, qui est celle de tout le monde et de tous les instants, se rattache directement à la vie de relation, et de ce fait elle rapproche le sourd-muet beaucoup plus de la société qui l'entoure, que tout autre moyen de communication, en même temps qu'elle augmente, et comme fond et comme forme, son niveau intellectuel et moral ;

m) Enfin, l'avantage décisif péremptoire de la méthode d'articulation sur celle des signes, consiste en sa valeur dans *la vie pratique*, pour laquelle nous élevons le sourd-muet, et en *sa force civilisatrice* de premier ordre. Mais cet avantage n'est réel et incontestable que si le langage du sourd-muet devient assez *intelligible et courant* ; et pour atteindre ce résultat, déjà les premiers débuts de l'enseignement doivent se baser sur l'intuition (*Änschaung*) et le mot et la phrase parlés. Puis, s'élevant de plus en plus haut dans le monde de l'abstraction, l'élève doit arriver, en dernier lieu, à exprimer librement ses idées et ses pensées. Cependant le but de notre enseignement, ainsi précisé, ne peut-être atteint qu'avec des enfants convenablement doués et exempts d'idiotisme, à quelque degré que cela puisse être.